

**Conseil économique et social**Distr. générale
13 octobre 2015Français
Original: anglais**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité du commerce et de l'investissement

Quatrième session

Bangkok, 4-6 novembre 2015

Points 4 a) et b) de l'ordre du jour provisoire *

**Rapport 2015 sur le commerce et l'investissement
en Asie et dans le Pacifique:****Examen des tendances et évolutions récentes****Participation des pays de l'Asie et du Pacifique aux
chaînes de valeur: rôle des politiques du commerce et de
l'investissement****Résumé du rapport 2015 sur le commerce et
l'investissement en Asie et dans le Pacifique****Note du secrétariat*****Résumé*

Le présent document se fonde sur le prochain rapport 2015 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique (ci-après le « rapport »), qui constitue le document de fond principal établi pour la quatrième session du Comité du commerce et de l'investissement. Le rapport comprend deux parties. Dans la première, l'accent est mis sur les tendances et les faits nouveaux intervenus dans le commerce de marchandises et les services commerciaux, les flux d'investissements étrangers directs, la progression de la facilitation du commerce, et le recours aux politiques préférentielles et aux accords commerciaux du point de vue de l'Asie et du Pacifique. La deuxième partie du rapport contient une analyse de la participation des pays de la région Asie-Pacifique aux chaînes de valeur mondiales et régionales. L'observation de la manière dont les pays de la région Asie-Pacifique connaissent des niveaux de développement différents intègrent les chaînes d'approvisionnement à des rythmes et des degrés divers nous permet aussi de mettre en lumière les politiques qui influencent et façonnent la participation aux chaînes de valeur et, partant, d'orienter les modèles du commerce et de l'investissement à venir. Les caractéristiques particulières de la participation aux chaînes de valeur peuvent également avoir un effet sur la capacité des pays à accéder à la technologie étrangère et à renforcer leurs capacités d'innovation, ce qui, en retour, se répercute sur les changements structurels et les possibilités futures de développement. L'établissement du rapport s'est largement inspiré des principes de base du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, « L'avenir que nous voulons », à savoir la promotion de la « croissance économique soutenue, partagée et équitable, qui crée davantage de possibilités pour tous ». Ayant fait la synthèse des principales conclusions du rapport, le présent document contient également des questions à soumettre à l'examen du Comité.

* E/ESCAP/CTI(4)/L.1.

** La soumission tardive du présent document est due au manque de données sur 2015 à la date limite de soumission des documents aux services de conférence.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	2
II. Tendances et évolutions récentes.....	3
A. Le commerce des marchandises: s'ajuster à un ralentissement de la croissance en Chine.....	3
B. Le commerce des services commerciaux: vers la reprise ?.....	6
C. La région Asie-Pacifique conserve son rôle de chef de file de l'investissement étranger direct dans le monde	8
D. Les mesures de facilitation du commerce réduisent les coûts du commerce et améliorent la compétitivité	9
E. Politiques commerciales: s'éloigner du protectionnisme.....	11
F. Accords commerciaux: dans l'attente des accords méga-régionaux.....	12
III. Encourager la participation aux chaînes de valeur.....	13
A. Les chaînes de valeur dans la région Asie-Pacifique aujourd'hui	13
B. Disponibilité de services essentiels pour les chaînes de valeur mondiales	16
C. Chaînes de valeur mondiales, transferts de technologie et innovation .	17
D. Politiques d'appui à la participation aux chaînes de valeur mondiales.	18

I. Introduction

1. Aujourd'hui, le commerce mondial n'a jamais autant concerné la vie des personnes. En effet, l'internationalisation de l'économie mondiale s'est intensifiée de façon considérable au cours des dernières décennies. De nombreux services – qui, estimait-on, nécessitaient une interaction physique et étaient donc par essence non exportables – peuvent désormais s'échanger partout dans le monde à l'aide des technologies de l'information et de la communication. La part de flux de capitaux transfrontières dans le produit intérieur brut (PIB) s'est élevée rapidement. De nos jours, les biens manufacturés sont fabriqués à partir de pièces détachées provenant du monde entier et l'assemblage des produits peut être fragmenté et dispersé en plusieurs endroits.

2. À bien des égards, les pays en développement de la région de l'Asie et du Pacifique sont ceux qui ont le mieux réussi à tirer parti de ces tendances et à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales et régionales. Cette intégration a contribué à faire de l'Asie et du Pacifique, à elle seule, la plus vaste zone commerciale du monde et le plus important bénéficiaire de flux d'investissements étrangers directs (IED) entrants au monde. L'expansion du commerce et de l'investissement dans la région a directement et concrètement favorisé la réduction de la pauvreté et amélioré les conditions d'existence des populations.

3. Toutefois, depuis la crise financière de 2008, la croissance du commerce et de l'investissement aux niveaux mondial et régional s'est sensiblement ralentie. Alors que l'économie mondiale continue de lutter contre des vents contraires forçant au rythme des difficultés successives, les flux de commerce et d'investissement sont restés instables et n'ont pas

encore renoué avec le modèle d'expansion soutenue qui avait précédé la crise. Jusqu'ici, la période 2014-2015 s'est caractérisée par une morosité économique persistante. Dans l'ensemble, le volume de marchandises échangées, l'IED et, dans une certaine mesure, les échanges de services commerciaux n'ont quasiment pas enregistré de progression. L'avenir reste très incertain alors que l'économie mondiale traverse une phase d'ajustements, notamment en raison du ralentissement de la croissance en Chine.

4. Pour les pays en développement de la région, l'impossibilité de renouer avec une forte activité commerciale et une reprise des investissements est particulièrement préoccupante – surtout pour les pays à faible revenu. Les stratégies commerciales au service du développement inclusif et durable auront bien du mal à être poursuivies étant donné l'affaiblissement du contexte extérieur. En effet, il est possible que nous ayons affaire à une « nouvelle donne » dans le cadre de laquelle la nouvelle dynamique des chaînes d'approvisionnement mondiales voit le commerce n'augmenter qu'au même rythme ou plus lentement que la croissance mondiale du PIB – contrairement à la tendance d'avant la crise. Pour apporter une réponse efficace à cette situation, il est impératif de mieux comprendre la dynamique à l'œuvre derrière la performance récente du commerce et des investissements de la région. À cet effet, les caractéristiques cycliques doivent être distinguées des aspects structurels, d'où une idée plus précise des perspectives à moyen terme et, pour les responsables politiques, une base solide à partir de laquelle élaborer des réponses appropriées en matière de politiques commerciales et de stratégie de développement.

5. Dans son rapport 2015 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a cherché à démêler cet écheveau. Le rapport comprend deux parties. La première partie fait état des tendances et évolutions des flux et politiques régionaux en matière de commerce et d'investissement, pour s'efforcer de fournir les aperçus et les informations permettant de distinguer aspects cycliques et aspects structurels. La seconde partie analyse la participation des pays de l'Asie et du Pacifique aux chaînes de valeurs mondiales et régionales et examine dans quelle mesure il est possible de relier cette « nouvelle donne » à leur degré de maturité. L'observation de la manière dont les pays de l'Asie et du Pacifique, à des niveaux de développement différents, se sont intégrés aux chaînes d'approvisionnement suivant différents rythmes et à différents degrés, permet de mettre en lumière les politiques qui influencent et façonnent la participation aux chaînes de valeur et, partant, ont une incidence sur les modèles futurs de commerce et d'investissement. Les caractéristiques de la participation aux chaînes de valeur ont également un effet sur la capacité des pays à accéder à la technologie étrangère et à renforcer leurs capacités d'innovation, ce qui, en retour, se répercute sur les changements structurels et les possibilités futures de développement. Les principales conclusions du rapport sont résumées ci-après.

II. Tendances et évolutions récentes

A. Le commerce des marchandises: s'ajuster à un ralentissement de la croissance en Chine

6. Sous l'effet de la diminution progressive de la demande mondiale, la croissance des exportations mondiales s'est sensiblement ralentie, passant de 2,3 % en 2013 à 0,6 % en 2014. La région Asie-Pacifique a obtenu de

meilleurs résultats que la moyenne mondiale, avec une croissance des exportations de marchandises de 1,6 % en 2014. Toutefois, si l'on exclut la Chine du total régional, les exportations de la région Asie-Pacifique ont enregistré une baisse de 0,4 %.

7. Depuis l'effondrement du commerce en 2008-2009, les pays de la région Asie-Pacifique réagissent au nouvel environnement de la demande mondiale en ajustant leur dépendance commerciale. La dépendance commerciale – mesurée par le ratio exportations ou importations/PIB – est en baisse, aussi bien pour les pays en développement que pour les pays développés de la région, après avoir atteint un pic au début de la crise financière. La diminution des ratios de dépendance commerciale dans les pays en développement peut être attribuée à des facteurs tant conjoncturels que structurels.

8. La faiblesse de la demande extérieure, en particulier dans les pays de l'Union européenne – principal partenaire de commerce extérieur de la région – continue d'avoir des répercussions négatives sur la croissance du commerce. Dans la région, la stagnation économique persistante du Japon pèse encore davantage sur les chiffres du commerce régional. Alors que les résultats relativement bons de l'économie indienne sont encourageants, ils ne compenseront probablement pas la médiocrité de ceux qu'on observe partout ailleurs, puisque son marché n'est que faiblement et sélectivement intégré à l'ensemble de la région Asie-Pacifique.

9. Les obstacles les plus notables à la croissance du commerce régional, toutefois, sont les changements structurels que connaît l'économie chinoise. La Chine est la puissance économique dominante de la région. En 2007, elle a dépassé les États-Unis d'Amérique pour se hisser au rang de premier partenaire commercial des économies régionales – position depuis lors conservée. En 2014, 41 % des importations chinoises provenaient d'autres pays de la région Asie-Pacifique, alors que ces derniers exportaient 19 % de leurs marchandises vers la Chine.

10. Alors que la région s'est habituée à ce que, d'année en année, la Chine affiche une expansion économique à deux chiffres, les tendances récentes ont conduit le Fonds monétaire international à revoir à la baisse ses estimations de la croissance annuelle du PIB en Chine, ramenée à 6 % d'ici 2017. Les risques d'une décélération encore plus forte que prévue, ainsi que les récentes turbulences du marché boursier à Shanghai, ont exacerbé les craintes des décideurs et des analystes. Le ralentissement des investissements en Chine se répercute directement sur la demande (et donc sur les prix) des produits de base à l'échelle mondiale. Les pays qui exportent vers la Chine observent une baisse de l'ensemble des produits de base tels que le charbon, le cuivre, le minerai de fer et l'huile de palme, ainsi que de certains intrants tels que l'acier. Surtout, les pays ayant des besoins particuliers¹, et dont les économies sont fortement tributaires des exportations de produits de base vers la Chine – tels que les Îles Salomon, le Kazakhstan, la Mongolie, la République démocratique populaire lao et le Turkménistan – sont très vulnérables à de nouvelles diminutions des exportations à court et à moyen termes.

11. La pression à la baisse ne se limite pas aux produits de base. Les pays exportateurs de produits manufacturés, tels que les Philippines et la

¹ C'est-à-dire les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. La liste de ces pays en Asie et dans le Pacifique est disponible à l'adresse www.unescap.org/our-work/macroeconomic-policy-development/countries-special-needs.

Thaïlande, subissent aussi une récession des exportations liées à la chute des exportations chinoises de produits transformés, situation qui, à son tour, a entraîné une moindre demande d'intrants intermédiaires à tous les niveaux.

12. Alors que le ralentissement actuel en Chine pose des problèmes à certains exportateurs régionaux, d'autres devraient bénéficier des nouvelles possibilités offertes par les réformes structurelles entreprises dans le pays. À l'heure actuelle, les autorités chinoises tentent d'apporter deux changements structurels à l'économie: a) stimuler la consommation au détriment de l'investissement; et b) réduire les activités manufacturières pour privilégier les services. Un certain succès a été constaté à ce jour. La part du secteur manufacturier dans la production totale a commencé à diminuer en 2010 et elle a été dépassée par celle des services en 2012. Pour les pays exportateurs de produits finis – en particulier les produits de haute technologie et les biens de consommation de marque – l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs chinois offre de nouvelles perspectives. Les pays les mieux placés pour en bénéficier sont notamment le Japon, la Malaisie, les Philippines, la République de Corée et Singapour. Le seul obstacle réel pourrait être constitué par la tentation de mettre en place des mesures incitatives de substitution des importations pour gérer la demande intérieure. Il faut donc trouver un subtil équilibre si l'on ne veut pas fermer la porte à ces nouveaux débouchés commerciaux, aussi bien pour la région que pour l'économie chinoise dans son ensemble.

13. Les autres économies de marché émergentes, avec l'augmentation des salaires en Chine et le fait que le pays s'oriente désormais vers des marchandises et des services plus haut de gamme, ont ainsi la possibilité de concurrencer, voire de remplacer la Chine en tant que centre de production à bas coût. Les pays dotés d'un marché du travail compétitif et d'un bon accès aux ressources naturelles seront bien placés à cet égard. Toutefois, la capacité de participer aux chaînes de valeur mondiales (CVM) dépend aussi d'autres facteurs, tels que la disponibilité et l'efficacité d'infrastructures liées au commerce, la qualité des services tels que les communications, les réseaux de transport et de logistique, l'accès au financement et la capacité d'accéder aux importations (en limitant le plus possible les restrictions au commerce) et aux capitaux (IED).

14. Malgré des perspectives de croissance commerciale revues à la baisse, il est probable que la région Asie-Pacifique conservera sa position de la première région commerciale du monde. En 2014, la région représentait près de 40 % des exportations et importations mondiales, alors que la part du commerce intrarégional est restée plutôt élevée et stable au cours des dix dernières années. Les importations intrarégionales ont toujours été légèrement supérieures à 50 % du total en 2014, alors que la part des exportations intrarégionales a augmenté progressivement pour atteindre 54 %.

15. Alors que ces parts intrarégionales demeurent élevées, plus de la moitié des importations intrarégionales réalisées dans chacune des sous-régions de l'Asie et du Pacifique proviennent d'Asie de l'Est et d'Asie du Nord-Est, et 50 % d'entre elles de Chine. Il existe donc encore un potentiel considérable de croissance pour la coopération Sud-Sud entre les pays de l'Asie et du Pacifique. La stimulation des relations commerciales entre les sous-régions ainsi qu'en leur sein exigera d'améliorer les infrastructures commerciales et de créer des institutions à l'appui de tels échanges.

16. Compte tenu des difficultés susmentionnées, la CESAP prévoit que les perspectives de croissance des exportations de marchandises des pays de l'Asie et du Pacifique continueront de se réduire en 2015 avant de se stabiliser en 2016. Dans toute la région, le volume des exportations de marchandises en 2015 devrait progresser de 2,3 %, alors que les importations se contracteront de 2,4 %. La contraction des importations traduit une chute nette des importations russes (-30,4 %) et d'autres baisses importantes des importations réalisées par la République de Corée (-10,8 %), le Bangladesh (-8,3 %), l'Indonésie (-4,8 %) et la Chine (-4,2 %). C'est probablement la preuve de ce que l'on appelle l'« effet coup de fouet », selon lequel la demande de biens intermédiaires est beaucoup plus sensible aux variations de revenus qu'à celles de la demande de produits finis.

17. En 2016, les performances commerciales devraient varier considérablement d'un pays à l'autre, en fonction de l'intensité régionale de leurs activités commerciales. Certains pays comme l'Inde et le Viet Nam devraient s'en sortir relativement bien puisque leurs exportations sont pour l'essentiel dirigées vers les pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord, lesquels devraient connaître la croissance en 2016, tandis que les pays fortement tributaires du marché chinois continueront probablement de se caractériser par leur modèle de croissance faible.

B. Le commerce des services commerciaux: vers la reprise ?

18. Les exportations mondiales de services commerciaux – qui peuvent être regroupées en quatre grandes catégories: les services de voyages, les services de transport, les autres services commerciaux² et les services liés aux biens³ – ont progressé de 4,9 % en 2014, ce qui est légèrement plus lent que la croissance de 5,4 % enregistrée en 2013. Malgré cette croissance modérée, le commerce des services s'est sensiblement développé et plus rapidement que le commerce des marchandises. De plus, malgré le ralentissement mondial, les exportations de services des pays de l'Asie et du Pacifique ont augmenté à un rythme légèrement plus rapide que l'année précédente (soit 5,1 % contre 4 %). La croissance des importations, de 6,1 %, a été également légèrement supérieure à celle de 2013. La région reste un importateur net de services commerciaux, représentant 28 % des exportations mondiales et 33 % des importations mondiales.

² La catégorie des autres services commerciaux comprend les sous-catégories suivantes: les droits d'utilisation de la propriété intellectuelle, les services informatiques et d'information, la construction, les services financiers, les services d'assurance et de retraite, les autres services aux entreprises, les services personnels, culturels et de loisirs et les télécommunications.

³ Les services liés aux biens sont un nouvel agrégat qui combine deux sous-secteurs définis par le Fonds monétaire international (Fonds monétaire international, *Balance of Payments and International Investment Position Manual*, sixième édition, Washington, D.C., 2009) comme suit: a) les services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers recouvrent les services de transformation, d'assemblage, d'étiquetage, d'emballage et les activités analogues fournies par des entreprises qui ne sont pas les propriétaires des biens en question et qui sont payées par leur propriétaire en échange de ces services. Seul les frais facturés par l'entreprise de transformation, qui peuvent comprendre le coût des matériaux achetés, sont inclus à ce poste. Parmi les exemples d'activités de ce type, on peut citer le raffinage du pétrole, la liquéfaction du gaz naturel, l'assemblage de vêtements et de produits électroniques, et les services d'assemblage, d'étiquetage et d'emballage; et b) les services d'entretien et de réparation, non inclus ailleurs, recouvrent les travaux d'entretien et de réparation – effectués par des résidents – sur des biens qui appartiennent à des non-résidents (et vice versa). Les réparations peuvent être faites sur le site du réparateur ou ailleurs. La valeur comptabilisée des services d'entretien et de réparation est la valeur des travaux achevés — et non la valeur brute des biens avant et après réparation.

19. Les exportations de services de voyage et d'autres services commerciaux ont été particulièrement dynamiques. L'augmentation de la demande intrarégionale de voyages de la part de la Chine a été l'un des principaux acteurs de cette croissance. En conséquence, la région a constitué une part accrue des exportations mondiales de services de voyages, qui a atteint 34 % en 2014 (contre 24 % en 2005). De façon similaire, elle a représenté une part accrue des exportations mondiales d'autres services commerciaux, passant de 19 à 24 % au cours de la même période. La croissance des exportations de services de transport et liés aux biens a été de 6 %, soit presque identique à la moyenne mondiale.

20. Les droits d'utilisation de la propriété intellectuelle – un sous-secteur des autres services commerciaux – sont souvent liés dans un pays à ses capacités d'absorption de la technologie et à sa participation aux activités innovantes. La région accuse un déficit associé au paiement des redevances et des droits de licence, à l'exception notable du Japon, signe qu'elle paie encore en grande partie pour des innovations et une créativité enregistrées à l'extérieur, sans nécessairement en provenir. Étant donné que 39 pays de la région ont déclaré des exportations liées aux redevances et licences pour une valeur inférieure ou égale à 5 millions de dollars, il faut manifestement encourager davantage l'innovation et, peut-être surtout, mieux protéger la propriété intellectuelle dans les pays de l'Asie et du Pacifique.

21. Ces dernières années, quelques pays de la région ont dominé le commerce des services commerciaux dans la région Asie-Pacifique: à eux seuls, la Chine, l'Inde, le Japon et Singapour représentent plus de la moitié du commerce total de la région. Toutefois, au cours de la dernière décennie, les pays en développement ont enregistré des parts croissantes des exportations totales de services au niveau régional, en particulier la Chine et l'Inde. Entre 2005 et 2014, les exportations de la Chine sont passées de 15 à 17 % du total des exportations de la région, tandis que la part de l'Inde est passée de 9 à 11 %.

22. Les résultats obtenus en matière de commerce des services sont très variables dans le reste de la région Asie-Pacifique. Certains pays ont bénéficié en 2014 d'une croissance dynamique – tant des exportations que des importations –, alors que d'autres ont connu de fortes chutes. L'Arménie, le Cambodge, la Chine, le Japon et la République islamique d'Iran font partie de la première catégorie puisque ces pays ont enregistré une croissance à deux chiffres, tant des importations que des exportations. Au cours de la même période, la Fédération de Russie, la Malaisie, la Mongolie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Thaïlande, les Tonga et Macao (Chine) ont affiché des baisses.

23. Les perspectives futures, comme dans le cas des exportations de marchandises, dépendent des performances économiques de la Chine. Il est probable qu'un ralentissement persistant aura des répercussions négatives sur le commerce régional. La Chine est devenue un gros importateur de services, en particulier de voyages. En matière de tourisme, selon les estimations, les Chinois représentent plus de 15 % du nombre total de touristes se rendant en Asie et dans le Pacifique. Les pays qui attirent un grand nombre de touristes chinois, tels que la République de Corée et la Thaïlande, risquent donc de voir une baisse des dépenses des consommateurs chinois si la croissance économique de leur pays accentue son ralentissement.

C. La région Asie-Pacifique conserve son rôle de chef de file de l'investissement étranger direct dans le monde

24. La fragilité de l'économie mondiale, qui est à l'origine d'une atmosphère d'incertitude politique, et les risques géopolitiques accrus ont contribué à eux deux à la baisse des flux d'IED dans le monde en 2014. Les apports totaux représentaient 1,23 billion de dollars, ce qui constitue une baisse de 16 % par rapport à 2013. Si les pays en développement ont encore bénéficié de la majeure partie des fonds, le montant total des IED qu'ils ont reçu en 2014 (730 milliards de dollars) a baissé de 5 %. Toutefois, ce recul est nettement inférieur à la chute de 28 % (499 milliards de dollars) enregistrée par les entrées d'IED dans les pays développés.

25. La région Asie-Pacifique, qui a absorbé 43 % de l'ensemble des apports dans le monde (533 milliards de dollars) en 2014, reste une destination majeure pour les IED. Si ce montant représente une baisse absolue de 1,5 % par rapport à l'année précédente, la région a continué de dépasser la moyenne mondiale. Elle continue également de s'imposer de plus en plus comme un investisseur extérieur majeur. En 2014, les sorties des pays asiatiques en développement ont atteint 450 milliards de dollars, une augmentation de 20 % par rapport à 2013, alors que celles des pays développés de la région ont baissé de 15%.

26. Ces dernières années, les courants d'investissement ont connu une réorientation structurelle dans les pays de l'Asie et du Pacifique. Si le secteur manufacturier continue d'attirer la majeure partie des investissements – en particulier dans les pays de l'Asie du Sud-Est, qui bénéficient de l'augmentation du coût de travail en Chine – l'écart global avec les services s'est réduit depuis 2009. Les activités de services qui ont bénéficié des entrées d'IED les plus importantes sont les suivantes: le secteur de l'immobilier, les communications, l'entreposage et le stockage, et le secteur des loisirs et du divertissement.

27. On peut aussi observer des changements dans le mode d'investissement privilégié. En Asie et dans le Pacifique, les fusions et les acquisitions se sont multipliées pour atteindre 123 milliards de dollars en 2014, soit une augmentation de 137 % par rapport à 2013. Cette hausse intervient après plusieurs années de croissance soutenue dans la région au niveau de ce secteur. En comparaison, les flux d'IED entièrement nouveaux ont augmenté plus modestement de 17 % (279 milliards de dollars). Cette tendance peut être le reflet d'un climat économique mondial incertain qui amène les sociétés à préférer la voie relativement moins périlleuse de l'acquisition d'entités existantes. Mais cela soulève aussi la question de savoir si l'importance de ces fusions et acquisitions d'entreprises se traduit par une concentration des activités productives de la région et réduit la concurrence.

28. Au niveau des sous-régions de l'Asie et du Pacifique, les pays en développement de l'Asie de l'Est et du Nord-Est ainsi que l'Asie du Sud-Est ont enregistré des entrées et des sorties d'IED plus élevées que les autres sous-régions. La Chine est devenue le principal bénéficiaire d'IED dans le monde – dépassant les États-Unis d'Amérique – avec 129 milliards de dollars en 2014, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à 2013. Si l'on peut y voir la preuve d'une ouverture croissante de la Chine, la lenteur de la croissance des importations indique que des améliorations sont toujours possibles.

29. En ce qui concerne les pays les moins avancés de la région, les entrées d'IED n'ont cessé d'augmenter, quoique modestement, au cours des dix dernières années, pour atteindre 5,1 milliards de dollars en 2014. Si ce montant est près de trois fois supérieur au total de 2005, il ne représente toujours que moins de 1 % de l'ensemble des entrées d'IED dans l'ensemble de la région. Les pays les moins avancés ont continué de prendre des mesures pour améliorer leur climat d'investissement, notamment en matière de libéralisation et d'élimination des obstacles. On relèvera ainsi que le Bangladesh est parvenu à attirer des flux d'IED réguliers depuis plusieurs décennies, grâce à sa politique d'investissement libérale et à des mécanismes d'incitation. Dans le même ordre d'idée, la part du Bangladesh dans les échanges intrarégionaux connaît l'une des croissances les plus rapides.

30. Des efforts plus larges pour stimuler l'intégration régionale seront également importants pour le climat d'investissement de la région et faciliteront vraisemblablement à la fois les flux d'IED intrarégionaux et l'ensemble des flux d'IED globaux à destination et en provenance de la région. En particulier, les pays de l'Asie du Sud-Est sont engagés sur la voie d'une plus forte intégration en vue de la création de la Communauté économique ASEAN d'ici la fin de 2015. Les accords commerciaux méga-régionaux tels que l'Accord régional de partenariat économique intégral, l'Accord de partenariat transpacifique et l'Union économique eurasienne, offrent également la possibilité de renforcer et d'harmoniser les régimes d'investissement.

D. Les mesures de facilitation du commerce réduisent les coûts du commerce et améliorent la compétitivité

31. Des faits intervenus récemment au niveau mondial, comme la conclusion fructueuse en décembre 2013 des négociations relatives à l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation des échanges, ont porté clairement la facilitation du commerce sur le devant de la scène. Il est évident qu'après sa mise en œuvre, l'accord de l'OMC deviendra le nouvel étalon en matière de facilitation du commerce dans l'optique de la réduction des coûts des échanges. Les coûts du commerce jouent un rôle important dans la structuration du commerce régional et mondial et donc dans la répartition des bénéfices. Ils contribuent également à satisfaire les intérêts des consommateurs en influant sur le prix et la diversité des marchandises disponibles.

32. Les coûts du commerce varient considérablement d'une sous-région à l'autre. Ils sont généralement les plus bas dans les pays de l'Asie de l'Est, où ils sont au même niveau que ceux pratiqués dans les grands pays de l'Union européenne. Si, dans les pays de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale, ils restent environ trois fois supérieurs à ceux de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, ces pays ont le mieux réussi à les faire baisser depuis 1996. Les pays de l'Asie du Sud sont également parvenus à réduire de manière appréciable les coûts du commerce. Par contre, les pays en développement insulaires du Pacifique connaissent globalement les coûts les plus élevés et n'enregistrent aucune amélioration sensible.

33. La recherche menée par la CESAP a révélé l'existence d'une forte corrélation entre les niveaux de mise en œuvre de la facilitation des échanges par les pays de l'Asie et du Pacifique et les coûts des échanges internationaux de ces pays. Les résultats montrent que ces niveaux d'application expliquent: a) environ 45 % des variations des coûts du commerce; et b) que 1 % d'augmentation du niveau de mise en œuvre de la facilitation du commerce correspond à une baisse des coûts du commerce de 2,3 %. Cela fait ressortir

les avantages que l'on peut tirer de l'application de mesures de facilitation du commerce dans la perspective d'accroître la compétitivité et d'élargir les débouchés commerciaux. L'Enquête mondiale sur la mise en œuvre de la facilitation du commerce et du commerce sans papier, entreprise par les commissions régionales de l'ONU, met en évidence l'existence de larges disparités en matière d'application de mesures de facilitation du commerce entre les régions, les niveaux d'application moyens les plus élevés étant enregistrés dans les pays en développement de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Asie du Sud-Est, et dans certains pays en développement de l'Asie de l'Est et du Nord-Est⁴, alors que la région du Pacifique accuse un retard considérable par rapport à la majorité des autres régions dans ce domaine.

34. Dans le cas de la région Asie-Pacifique, l'Enquête a recueilli des données sur 44 pays répartis dans 5 sous-régions. Globalement, le niveau moyen de mise en œuvre de la facilitation du commerce par ces 44 pays, en prenant pour base une série de 31 mesures relatives à la facilitation du commerce et au commerce sans papier, s'établit à 46,5 %. Dans la région Asie-Pacifique, l'Australie, la République de Corée et Singapour dépassent les 85 %, alors que d'autres pays n'ont pas encore atteint 15 % de mise en œuvre de telles mesures.

35. Les progrès enregistrés dans l'application des diverses mesures de facilitation du commerce varient également d'un pays à l'autre. Les mesures relatives au renforcement de la transparence et à la réduction des formalités sont les plus appliquées, l'ensemble des pays de la région Asie-Pacifique ayant entrepris de mettre en œuvre des mesures de cette nature. Globalement, les mesures les moins appliquées dans la région sont celles qui concernent le commerce transfrontière sans papier; en fait, les plus grandes disparités au niveau de l'application se situent dans la catégorie des mesures relatives au commerce sans papier.

36. Comme ce rapport le montre, la CESAP estime que la pleine application dans toute la région du commerce transfrontière sans papier peut donner lieu à un gain annuel à l'exportation de l'ordre de 257 milliards de dollars. L'action engagée par les membres et membres associés de la CESAP en vue d'aboutir à un arrangement régional sur le commerce transfrontière sans papier contribue à l'objectif de la région Asie-Pacifique de rendre plus efficaces les flux commerciaux visés ainsi que de créer des synergies avec les autres initiatives en cours, parmi lesquelles l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Les négociations concernant cet arrangement régional offrent aux pays l'occasion de coopérer à la mise en œuvre du commerce transfrontière sans papier afin de promouvoir l'échange sans obstacle d'informations et de documents tout au long des chaînes d'approvisionnement internationales.

37. Si le renforcement de la compétitivité des chaînes d'approvisionnement passe par la fluidité des échanges de données et de documents, il implique aussi l'efficacité du mouvement physique des marchandises à travers les frontières. La connectivité dans les chaînes d'approvisionnement internationales a globalement progressé dans les pays de la région Asie-Pacifique, les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est et de l'Asie du Sud-Est étant toujours en tête au niveau régional et mondial. Cependant, c'est la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale qui a

⁴ Pour les sous-régions de l'Asie: Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam.

enregistré les plus grands progrès en matière de connectivité entre 2009 et le milieu de 2015.

E. Politiques commerciales: s'éloigner du protectionnisme

38. Privilégier la libéralisation au détriment des mesures commerciales restrictives ne devrait pas donner lieu à une quelconque complaisance de la part des décideurs de la région. Si, globalement, le nombre des mesures de libéralisation du commerce dépasse quelque peu celui des mesures commerciales restrictives durant la toute dernière période considérée, on ne saurait en dire autant de la région Asie-Pacifique. Dans la région, on a enregistré 108 nouvelles mesures restreignant les échanges entre la mi-novembre 2013 et la mi-mai 2015 contre 80 mesures de libéralisation. Cela se traduit en moyenne par six nouvelles mesures restrictives par mois pour à peine un peu plus de quatre mesures de libéralisation. Les pays de l'Asie et du Pacifique ont adopté 40 % de l'ensemble des mesures commerciales restrictives introduites dans le monde – contre 38 % au cours de la période précédente – mais seulement 27 % des mesures de libéralisation. Le plus grand nombre de nouvelles mesures commerciales restrictives a été enregistré en Inde et en Indonésie, avec 22 et 28 mesures respectivement. La majorité de ces nouvelles mesures restrictives étaient des hausses tarifaires.

39. Les mesures compensatoires permettent aux gouvernements de s'acquitter avec une certaine souplesse de leurs engagements à l'égard de l'OMC, en fonction de situations particulières, le plus souvent en imposant temporairement des droits de douanes plus élevés pour les importations de certaines provenances. Au cours de la période considérée, 263 nouvelles mesures compensatoires ont été mises en application, dont 97 dans la région Asie-Pacifique, ce qui représente une légère baisse par rapport à la période précédente. Tant au niveau mondial que dans la région Asie-Pacifique, le nombre d'adoptions de telles mesures a légèrement dépassé le nombre de suppressions, ce qui se traduit par une légère augmentation du nombre total de mesures restreignant les échanges. Les mesures antidumping sont restées de loin la forme la plus commune de mesure compensatoire. L'Inde est le pays qui a adopté le plus grand nombre de nouvelles mesures compensatoires au cours de la période considérée, avec 34 mesures.

40. L'importance du commerce comme moteur de croissance et de développement est reconnue dans les objectifs de développement durable, qui accordent un rang de priorité élevé à l'élargissement de la participation des pays les moins avancés au commerce international. Si l'on veut atteindre l'objectif ambitieux de doubler la part des exportations mondiales en provenance des pays les moins avancés, des actions concertées seront nécessaires pour assurer véritablement l'accès aux marchés de leurs produits et services.

41. En ce qui concerne le commerce des marchandises, des préférences non réciproques ont aidé les pays les moins avancés à exporter vers les pays développés et certains pays en développement. Parmi ces dispositifs figurent le Système généralisé de préférences et les programmes en franchise de droits et hors quota, introduits plus récemment. Dans le cadre du « paquet de Bali » de l'OMC adopté en 2013, les pays développés se sont engagés à offrir un accès en franchise de droits et hors quota à au moins 97 % des produits provenant des pays les moins avancés par ligne tarifaire (alors que nombre d'entre eux le faisaient déjà). À l'heure actuelle, tous les pays développés s'acquittent de cette obligation, à l'exception des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie. De nombreux pays en développement de la

région, parmi lesquels la Chine, l'Inde, la République de Corée et la Thaïlande, mettent également en place des régimes préférentiels. Pour que les pays les moins avancés tirent pleinement parti des préférences offertes, il est nécessaire de lutter contre les règles d'origine restrictives et les autres obstacles non tarifaires.

42. S'agissant du commerce des services, on a fait récemment quelques progrès dans l'application de la « dérogation concernant les services » de 2011, qui offre le cadre légal pour permettre aux pays d'accorder un traitement supérieur à celui de la nation la plus favorisée pour les services et les prestataires de services des pays les moins avancés. Lors d'une réunion du Conseil des services de l'OMC en février 2015, plus de 25 membres de l'OMC ont donné des indications sur l'accès préférentiel qu'ils étaient disposés à offrir et, en août 2015, 11 membres avaient déjà déposés des notifications officielles. Une première évaluation de ces offres semble indiquer qu'une majorité des secteurs intéressant l'ensemble des pays les moins avancés étaient couverts dans une certaine mesure. Toutefois, les progrès limités dans l'accès en mode 4 (concernant le mouvement des personnes physiques) – par exemple, par l'exemption d'obligation de visa – signifient que l'accès préférentiel ne satisfait pas pleinement la demande des pays les moins avancés. Il est toutefois important de progresser sans tarder sur ce plan, car la dérogation ne s'appliquera que jusqu'en 2026.

F. Accords commerciaux: dans l'attente des accords méga-régionaux

43. La lenteur de la libéralisation du commerce multilatéral dans le cadre du Cycle de négociations de Doha mené par l'OMC a amené les pays à rechercher ailleurs de nouvelles opportunités commerciales. De nombreux pays de l'Asie et du Pacifique continuent de négocier des accords commerciaux préférentiels (ACP) avec des partenaires tant au sein de la région qu'en dehors de celle-ci. Entre janvier 2014 et juin 2015, un certain nombre de nouveaux accords commerciaux ont été signés, notamment entre la Malaisie et la Turquie, entre la Chine et l'Australie, entre la Chine et la République de Corée ainsi qu'entre le Japon et la Mongolie. D'autre part, plusieurs accords préalablement signés sont entrés en vigueur, notamment entre la Chine et la Suisse, entre Singapour et la province chinoise de Taïwan, entre la Chine et l'Islande, entre Hong Kong (Chine) et le Chili, entre la République de Corée et le Canada ainsi qu'entre la Thaïlande et le Pérou. À l'heure actuelle, on compte plus de 231 accords avec des pays de l'Asie et du Pacifique, dont 155 sont en vigueur.

44. Malgré cette activité, le rythme de la conclusion de nouveaux accords, en particulier bilatéraux, s'est quelque peu ralenti. De 2010 à 2014, en moyenne, 6,5 ACP incluant des pays de la région sont entrés en vigueur chaque année, contre une moyenne de 9 accords par an entre 2005 et 2009. Ce ralentissement peut être dû au fait que l'attention des décideurs régionaux se porte de plus en plus vers la négociation d'accords dit « méga-régionaux » – l'Accord régional de partenariat économique intégral et l'Accord de partenariat transpacifique – qui associent chacun plusieurs pays de la région.

45. La portée et le champ d'application des ACP dans la région Asie-Pacifique varient considérablement. Plus de 50% de l'ensemble des accords entrés en vigueur créent des zones de libre-échange pour le commerce de marchandises, et 39 autres pour cent d'entre eux permettent le libre-échange à la fois des marchandises et des services.

46. Si les pays de l'Asie et le Pacifique ont établi plus d'ACP que toute autre région, ils sont toujours peu enclins à constituer des territoires douaniers

communs. En fait, une seule union douanière régionale, l'Union économique eurasiennne, existe en dehors de celle établie entre la Turquie et l'Union européenne. Malgré cette apparente hésitation à s'engager dans une intégration poussée, les pays vont au-delà des « zones de libre-échange » traditionnelles pour établir des accords de partenariat économique ou global. Ces accords prévoient l'engagement de libéraliser des domaines non encore couverts par l'OMC à l'heure actuelle, tels que les investissements et les marchés publics. Le nombre d'accords dans ces domaines de libéralisation portant sur des questions commerciales de « nouvelle génération » reste toutefois peu élevé.

47. La mesure dans laquelle les pays de la région Asie-Pacifique commercent avec leurs partenaires ACP varie considérablement. Seuls 35 % des exportations et 45 % des importations de l'ensemble des pays de l'Asie et du Pacifique se font avec les partenaires ACP (moyenne générale pour la période 2011-2013). Une part très importante des exportations de certains des pays les moins avancés, tels que l'Afghanistan (72 %), le Bhoutan (88 %), la République démocratique populaire lao (86 %) et le Myanmar (92 %), se fait avec leurs partenaires ACP, généralement des pays voisins. À l'opposé, les pays insulaires du Pacifique assurent moins de 10 % de l'ensemble de leurs exportations avec leurs partenaires ACP et ce chiffre n'atteint que 16 % pour les pays de l'Asie du Nord et l'Asie centrale. La configuration des importations est tout aussi diverse. Certains pays ont une propension beaucoup plus élevée à importer de leurs partenaires ACP qu'à exporter vers eux, notamment le Bangladesh (60 %), le Cambodge (90 %), Macao (Chine) (60 %) et Sri Lanka (51 %), alors que d'autres tendent à importer beaucoup moins de leurs partenaires qu'ils n'exportent vers eux (c'est notamment le cas de l'Afghanistan, du Bhoutan et de certaines îles du Pacifique).

III. Encourager la participation aux chaînes de valeur

A. Les chaînes de valeur dans la région Asie-Pacifique aujourd'hui

48. La fragmentation internationale de la production dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) est une caractéristique distinctive du commerce et du développement économique global de l'Asie et du Pacifique. Si les échanges internationaux de produits dans une chaîne de valeur ne sont pas nouveaux, l'augmentation rapide de la portée et de la complexité des CVM depuis la fin des années 1980 est sans précédent. L'expérience de la région montre que même les petits pays en développement peuvent être d'importants acteurs dans les CVM s'ils se spécialisent dans une phase de production particulière, avec des avantages importants pour le développement.

49. Le dégroupage du processus de production dans les CVM se produit tant au niveau des pays que des entreprises. La libéralisation des échanges ainsi que l'amélioration des communications et de la logistique ont rendu plus facile que jamais la dissociation des diverses fonctions au sein d'une chaîne de valeur, que l'on peut alors localiser n'importe où dans le monde. Les activités aux différentes étapes de la chaîne de valeur, comme la recherche-développement, la conception, la production des pièces, la chaîne de montage, le marketing et la promotion des marques, se situent fréquemment dans différents pays, chaque activité se déroulant là où elle peut être produite ou fournie efficacement. Même si la nature des CVM peut être sectorielle, elles comportent toutes généralement le mouvement de produits intermédiaires à travers différents pays. L'expansion des CVM est particulièrement marquée dans des secteurs comme l'habillement et les chaussures, l'automobile, l'électronique et l'agroalimentaire.

50. La participation aux CVM peut largement contribuer au développement durable. Une plus grande division du travail et la segmentation de la production à l'échelle mondiale permettent à un plus grand nombre de pays de tirer parti du commerce. Aujourd'hui, grâce aux CVM, les pays n'ont plus besoin de créer des industries complexes et verticalement intégrées pour participer aux échanges mondiaux; il leur suffit de se doter de capacités pour certaines phases de la production, tâches ou fonctions entrepreneuriales. En d'autres mots, même les petits pays en développement aux capacités limitées ont à présent la possibilité d'exécuter des tâches qui auparavant auraient été effectuées dans des pays développés, ce qui permet la création localement d'emplois et de valeur ajoutée. La participation aux CVM engendre également davantage de retombées économiques sous la forme d'une meilleure productivité et d'une plus grande compétitivité.

51. Mais il y a évidemment des ombres au tableau. Le ralentissement massif des échanges et des investissements à la suite de la crise financière a montré très clairement que les économies interconnectées au sein de CVM vont soit surnager ou sombrer ensemble. Pour des raisons d'efficacité liées au fonctionnement des CVM, ces économies doivent être ouvertes; en conséquence, la transmission des chocs externes est, comme on a pu le voir en 2008 et 2009, rapide et profonde. Les effets immédiats des chocs sur la demande dans ces économies sont considérables mais, à en juger d'après les résultats des économies asiatiques, leur redémarrage est tout aussi rapide. La participation aux CVM a été l'un des facteurs clés qui a contribué à la relance des exportations de ces économies; plus celles-ci étaient diversifiées et structurées en réseau, plus il a été facile pour elles de rebondir après la contraction des exportations. Toutefois, les gouvernements doivent toujours garder à l'esprit les risques de ralentissement et veiller à ce que la participation aux CVM s'accompagne de politiques propres à gérer l'exposition aux chocs externes et à prévenir la montée des inégalités ou la dégradation de l'environnement.

52. Les données empiriques montrent que les CVM, par nature, sont souvent fortement régionales. Cette réalité a eu des effets dans la région Asie-Pacifique puisqu'elle a favorisé une intégration plus profonde au sein de la région. Par exemple, les pièces et les composants électroniques à forte intensité technologique sont produits dans des pays relativement avancés comme le Japon et la République de Corée. L'assemblage en produits finis des composants intermédiaires, quant à lui, a lieu en général dans des pays émergents, tels que la Chine et le Vietnam. Le commerce des biens intermédiaires représente à présent environ 22 % du total des échanges régionaux⁵.

53. Les liens entre les chaînes de valeur régionales et les ACP sont complexes et il est difficile de généraliser en la matière. L'expérience de la région Asie-Pacifique montre que les chaînes de valeur régionales ont été mises en place même lorsque les pays mis en relation ne partageaient pas véritablement un grand nombre d'ACP. Comme les CVM étaient établies dans certains pays de la région, leur expansion ultérieure nécessitait des politiques de réduction des coûts de fonctionnement. Selon les recherches menées par la CESAP, les ACP, à eux seuls, ne présenteront que des avantages limités, à moins de participer de politiques de libéralisation et de facilitation d'ensemble, y compris sous forme d'efforts multilatéraux et unilatéraux. Les résultats obtenus suggèrent que les ACP peuvent particulièrement soutenir les exportations liées aux CVM et tournées vers les

⁵ On trouvera une liste détaillée des biens intermédiaires à l'annexe B du chapitre 7 du rapport.

pays extérieurs à la région: le fait de bénéficier d'un ACP peut accroître les exportations finales vers le monde entier de 73,9 %, alors que l'impact sur les exportations intrarégionales n'est que de 58,6 %. Peut-être est-ce dû au fait que les accords commerciaux officiels peuvent ne pas se révéler décisifs pour le commerce dans les CVM au niveau intrarégional car les pays de la région Asie-Pacifique sont déjà connectés par les réseaux de production régionaux établis par les sociétés multinationales.

54. De plus, l'efficacité des ACP en matière d'exportations liées au CVM semble dépendre des niveaux de développement des pays exportateurs et importateurs. Par exemple, le fait de bénéficier d'un accord commercial officiel aidera considérablement les pays à faible revenu à exporter vers les pays à revenu élevé. Il n'en va pas de même pour les pays qui ne font pas partie d'un groupe de pays à revenu élevé. On observe le contraire si l'on étudie les exportations des pays à revenu élevé, à savoir que les ACP ne favorisent pas les exportations vers les pays de la même catégorie. En revanche, le fait de bénéficier d'un ACP favorise considérablement la manière dont les pays à revenu intermédiaire accroissent leurs exportations vers les marchés intrarégionaux, quel que soit le niveau de revenu.

55. Même si les résultats demeurent en demi-teinte, la conclusion générale qui s'impose, semble-t-il, est que le fait d'avoir noué un ACP avec des partenaires d'importation à revenu élevé constitue une stratégie utile pour les exportateurs de la région Asie-Pacifique relevant des groupes à revenu faible et intermédiaire. Étant donné que les pays à revenu élevé représentent probablement le gros du marché des produits intermédiaires et finals dans les CVM, on peut en déduire qu'une stratégie axée sur les ACP et susceptible de favoriser efficacement les exportations des pays à revenu faible et intermédiaire de la région Asie-Pacifique liées aux CVM consisterait en des ACP axés sur le marché.

56. Aujourd'hui, la région Asie-Pacifique est certes une grande exportatrice de produits finals dont la production est liée aux CVM, mais elle ne constitue pas encore une source importante de demande finale. En 2013, la région Asie-Pacifique représentait environ 45 % des exportations mondiales de produits finals liés aux CVM, dont seule la moitié environ provenait de Chine. En revanche, la région représentait seulement environ 26 % des importations de produits finals. Les États-Unis et les pays de l'Union européenne demeurent les importateurs de produits finals les plus importants. Cette situation est en train d'évoluer progressivement: la région a accru sa part d'importations finales de 7 points de pourcentage entre 2007 et 2013.

57. Le commerce intrarégional, en particulier le commerce Sud-Sud, joue un rôle de plus en plus important dans les CVM. La part des exportations intrarégionales dans le total des exportations intermédiaires réalisées par les pays de la région Asie-Pacifique est progressivement passée de 52,6 % en 1995 à 58 % en 2013. Les importations intrarégionales des produits intermédiaires sont particulièrement importantes. En 2013, plus de 65 % des importations intermédiaires des pays de la région Asie-Pacifique, liées aux CVM, provenaient des pays de la région. L'intensité des importations régionales a été très forte pour, d'une part, le secteur du vêtement et de la chaussure et, d'autre part, celui de l'électronique, avec des parts d'importations intermédiaires intrarégionales s'élevant respectivement pour ces secteurs à 91,5 et 82 %.

58. Alors que les CVM peuvent offrir des opportunités pour presque tous les pays, le commerce lié aux CVM dans la région Asie-Pacifique se concentre surtout à présent sur 10 pays seulement. En effet, 90 % de ces flux

commerciaux concernent les pays suivants: l'Australie, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, la République de Corée, Singapour, la Thaïlande et la Turquie. Les pays à faible revenu ne participent donc pas à présent pleinement à l'expansion des CVM dans toute la région. Dans la plupart des secteurs, les pays à faible revenu représentent une part non négligeable des exportations finales, à l'exception du secteur du vêtement et de la chaussure, principalement depuis le Bangladesh et le Cambodge.

B. Disponibilité de services essentiels pour les chaînes de valeur mondiales

59. Si la production manufacturière se caractérise manifestement par des CVM, les services créent une proportion importante de la valeur dans le processus de fabrication, de distribution et de commercialisation des produits. Le recours croissant, à la fois direct et indirect, à des services produits à l'échelon local et y faisant l'objet de transactions, tout en faisant intervenir le secteur de la fabrication dans le processus, est désormais connu sous le nom de « servicification ». Un meilleur suivi statistique des échanges en valeur ajoutée a mis en évidence l'ampleur de la contribution des services au commerce des valeurs. Cette importance accrue ou « servicification » est telle que l'accès aux services est devenu un élément clef du renforcement de la compétitivité des économies, en particulier de celles qui exportent des produits industriels au moyen des CVM.

60. En fait, la production et le commerce lié aux CVM se sont développés dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique plus largement que dans le reste du monde, d'où la grande importance de la servicification, entre autres, pour le développement des exportations industrielles de la région. Une analyse de la CESAP montre que les services représentaient en moyenne 29,4 % du total de la valeur ajoutée dans les exportations industrielles de l'Asie et du Pacifique en 2009, résultat qui correspond à la moyenne mondiale de 29 % mais se révèle considérablement inférieur à la moyenne de l'Union européenne, proche de 55 %. Selon les données de la base de données conjointe de l'Organisation de coopération et de développement économique et de l'Organisation mondiale du commerce concernant les échanges en valeur ajoutée, le développement des CVM dans la région s'est également traduit par une expansion de la servicification dans l'ensemble des pays en développement de la région Asie-Pacifique. En effet, la part des importations intrarégionales de services s'est accrue, en particulier dans les exportations industrielles liées aux CVM. La République de Corée et la Chine sont les pays qui ont bénéficié le plus de la croissance des exportations intrarégionales dans le domaine des services. En revanche, le Japon, lui, a perdu des parts de marché.

61. Les services liés à la distribution et les services aux entreprises sont les principaux éléments des apports des services aux exportations industrielles d'Asie et du Pacifique. Ces services représentaient respectivement 9 et 7,5 % des exportations industrielles de la région Asie-Pacifique en 2009. Les services aux entreprises contribuent pour beaucoup aux exportations de matériel électrique, de machines et d'équipements de transport. Ces exportations d'équipement constituent les secteurs où les sociétés multinationales sont très présentes.

62. Même si l'approvisionnement intérieur en matière de services reste prépondérant, en particulier dans le cas des exportations agricoles et minières, la contribution des services importés s'intensifie. La part des services importés dans les exportations industrielles est passée de 7,6 % en 1995 à 11,1 % en 2009. L'augmentation des importations de services est

particulièrement rapide dans le cas des services aux entreprises, mais aussi important dans d'autres sous-secteurs.

63. La libéralisation du commerce des services permettrait des importations plus efficaces d'intrants sous forme de services et faciliterait la compétitivité de la participation industrielle de la région Asie-Pacifique aux CVM. Cette libéralisation ne devrait pas se limiter aux flux régionaux Sud-Sud, dans la mesure où les pays développés demeurent la principale source d'intrants importés sous forme de services.

C. Chaînes de valeur mondiales, transferts de technologie et innovation

64. Du point de vue du développement, la participation aux CVM, à un stade préliminaire, se traduit en général par des activités à forte intensité de main-d'œuvre et à faible valeur ajoutée. Toutefois, à des niveaux de développement plus élevés, il est possible de se spécialiser dans des tâches à plus forte valeur ajoutée, telles que la fabrication de composants, spécialisation qui finit par aboutir à la recherche-développement. Les tâches à plus forte valeur ajoutée s'accompagnent d'effets positifs en termes de technologie, de productivité et d'amélioration des compétences, ce qui conduit, idéalement, à la création de technologies endogènes. L'identification des politiques nécessaires au progrès dans les chaînes de valeur est donc importante.

65. Quand, à l'échelon supérieur, un partenaire ou une grande société au sein d'une CVM (dans l'hypothèse d'une implantation dans un pays développé) décide en toute connaissance de cause de procéder à un transfert de technologie à l'échelon inférieur, vers une société au sein de la CVM (dans un pays en développement), il s'agit d'un vecteur d'appui important à l'amélioration de la chaîne de valeur. La rentabilité d'un tel transfert tient au fait qu'il peut permettre à la société implantée dans le pays en développement une production plus efficace qui, en retour, présentera des avantages pour l'ensemble de la chaîne de valeur. Une analyse empirique de la relation entre les CVM et le transfert de technologie a mis en évidence un certain nombre de moyens de parvenir à un tel résultat.

66. Une manière commune de permettre à la participation à une CVM de se traduire par un transfert de technologie et par une amélioration générale est liée aux investissements étrangers directs (IED). Le climat d'investissement d'un pays détermine donc fortement l'intérêt d'une grande société pour la réalisation d'IED. Les données empiriques confirment bien la thèse selon laquelle les IED peuvent constituer un vecteur de transfert direct de technologie au niveau d'une société. Après vérification des éléments propres au pays, à la conjoncture et au secteur d'activité, les entreprises étrangères sont, en moyenne, 82 % plus productives que les entreprises nationales, ce qui montre bien que les sociétés étrangères ont accès à une technologie supérieure.

67. Une autre manière pour les CVM de faciliter le transfert de technologie consiste en des concessions de technologies sous licence par une entreprise étrangère à des producteurs nationaux. En pareil cas, la grande entreprise ou le fournisseur de technologie ne prend pas de participation dans la société qui bénéficie de la technologie, mais lui permet en revanche de l'utiliser contre le versement d'une somme fixe. Ce peut être une source importante d'avantage concurrentiel car les sociétés qui utilisent sous licence des technologies étrangères sont, en moyenne, 48 % plus productives que celles qui n'en utilisent pas.

68. Il est également possible d'accéder à la technologie au sein d'une CVM à la faveur de transactions sur le marché. L'importation de biens d'équipement appropriés, tels que machines et appareils, en constitue un exemple. L'accès des biens intermédiaires aux marchés mondiaux offre aux entreprises la possibilité d'utiliser des intrants de haute qualité qui peuvent ne pas être disponibles à l'échelon national. Les biens d'équipement importés peuvent se traduire par des effets positifs car les travailleurs apprennent à les utiliser et peuvent ainsi appliquer ce qu'ils ont appris dans d'autres entreprises qui sont elles-mêmes en mesure d'acquérir la même technologie. Les sociétés qui importent au moins certains biens intermédiaires sont, en moyenne, 38 % plus productives que celles qui utilisent uniquement des biens intermédiaires nationaux.

D. Politiques d'appui à la participation aux chaînes de valeur mondiales

69. Étant donné les avantages présentés par la participation aux activités liées aux CVM, les décideurs devraient envisager des mesures destinées à appuyer l'entrée dans les chaînes de valeur, à améliorer la compétitivité, à faciliter la mise à niveau et à contribuer au développement durable plus généralement. Les analyses empiriques menées par la CESAP ainsi que les données d'autres études mettent l'accent sur un certain nombre de recommandations essentielles.

1. Assurer l'entrée dans les chaînes de valeur mondiales

70. Comme de nombreux petits pays de la région à faible revenu ne sont pas encore pleinement intégrés dans les CVM, la question essentielle que se posent les décideurs est de savoir comment créer un environnement propice aux entreprises nationales pour entrer dans les réseaux existants. À cet égard, il a été constaté ce qui suit:

a) La réduction des coûts du commerce est essentielle pour un pays qui souhaite participer plus efficacement aux CVM et surmonter les désavantages géographiques. Les coûts du commerce sont l'un des principaux facteurs de performance d'un pays dans les CVM. Les politiques de réduction des coûts du commerce consistent en la libéralisation du commerce des biens, des services et de l'investissement, assortie d'une suppression ou d'une réduction des obstacles directs et indirects;

b) la facilitation du commerce, le développement de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication, de meilleures performances en matière de logistique, la transparence réglementaire et d'autres politiques qui réduisent les obstacles au commerce dressés derrière les frontières sont les conditions nécessaires de la participation aux CVM;

c) Les accords d'intégration économique régionale pourraient être un catalyseur dans le renforcement de la participation aux CVM des pays en développement de la région Asie-Pacifique, à condition que de tels accords se caractérisent par des engagements importants dont la portée et la couverture soient étendues. Toutefois, les accords de commerces bilatéraux et régionaux n'auront guère d'effets sans la mise en œuvre de réformes du commerce à l'échelon national – en particulier, dans le domaine de la facilitation des échanges. De plus, il faut rationaliser et consolider les accords commerciaux préférentiels existants car leur efficacité peut se heurter à des impacts négatifs à travers le phénomène du « bol de nouilles »;

d) La contribution au développement des CVM exigera de plus en plus une coopération internationale et une coordination entre les gouvernements. Le besoin d'harmoniser les règles et réglementations nationales avec les normes internationales est particulièrement fort en Asie et dans le Pacifique car le poids de ces règles et réglementations peut augmenter au sein des CVM et nuire à la compétitivité à l'échelon régional;

e) Il faut développer la participation aux CVM des pays à faible revenu. La nature dynamique des CVM peut offrir de nouvelles possibilités aux pays qui, jusqu'à présent, ne sont pas intégrés au commerce régional. C'est le développement de l'infrastructure, en particulier dans le domaine de la facilitation du commerce, qui est le déclencheur essentiel du potentiel des pays à faible revenu;

f) Dès lors qu'un pays se voit fortement intégré aux CVM, les gouvernements doivent s'attacher au contexte plus large des politiques mises en œuvre. Les réformes opérées à l'échelon national en matière de politiques et de réglementations pour faciliter les activités commerciales et professionnelles aident à maintenir l'attractivité des IED ainsi qu'à préserver les avantages concurrentiels.

2. Réaliser le potentiel des services à l'appui des chaînes de valeur mondiales

71. L'importance de la servicification exige une approche globale de l'élaboration des politiques. Si la libéralisation du commerce des biens constitue un point de départ pour la création de nouvelles opportunités commerciales, les chaînes de valeur des biens industriels exigent également des services efficaces. Les résultats du rapport mettent en évidence ce qui suit:

a) Les améliorations des résultats obtenus dans le secteur des services, y compris par la libéralisation du commerce des services, renforceront la compétitivité des entreprises manufacturières et faciliteront leur participation aux réseaux de production mondiaux. De nombreux pays de la région se caractérisent encore par des secteurs de services particulièrement restrictifs et entravant donc potentiellement les efforts entrepris en matière de promotion des exportations de biens;

b) Une trop forte dépendance à l'égard des services et des biens intermédiaires importés risque de se traduire par des retombées limitées, depuis les CVM jusqu'au reste de l'économie. L'orientation générale des politiques en matière de commerce des services devrait donc être axée sur la création de conditions de marché concurrentielles et le développement d'un secteur national des services efficace qui répond à des normes réglementaires exigeantes;

c) Les mesures à prendre doivent varier d'un secteur à l'autre. Par exemple, le fait d'assurer l'accès au réseau à de nouveaux intrants dans les secteurs des télécommunications ou de l'électricité devrait contribuer à la définition de règles du jeu équitables et se traduire par des gains d'efficacité favorisant la concurrence;

d) L'ouverture de services financiers disposant d'un bon cadre réglementaire pourrait renforcer la concurrence et la stabilité dans le secteur financier et contribuer à la stabilité macroéconomique. De plus, il importe d'avoir un éventail complet de politiques mises en place afin de favoriser les effets positifs et la diffusion technologique des fournisseurs étrangers aux fournisseurs nationaux. Cela peut impliquer, par exemple, des investissements publics visant à mettre à niveau et à améliorer l'accessibilité

aux infrastructures de base, telles que les chemins de fer, les ports, la santé et l'éducation;

e) La prestation de services d'éducation et de formation (concernant, par exemple, les aptitudes linguistiques, professionnelles et dans le domaine des technologies de l'information et de la communication) ainsi qu'une plus grande mobilité de la main-d'œuvre nationale et internationale permettront à chacun de tirer parti des opportunités offertes en termes d'exportation de services.

3. Faciliter le transfert de technologie et progresser dans la chaîne de valeur

72. Le développement des entreprises et des travailleurs au niveau des pays ne peuvent tirer parti des nouvelles technologies à travers la participation aux CVM que si l'environnement politique national s'y prête. Les transitions opérées en douceur depuis les segments des CVM à forte intensité de main-d'œuvre jusqu'aux segments à forte intensité de compétences ont besoin de politiques propices à la facilitation du processus d'ajustement par le biais de réformes sociales et du marché du travail bien conçues, ainsi que par des investissements dans le domaine de l'éducation et des compétences. Plusieurs actions sont nécessaires en la matière, à savoir:

a) Les capacités institutionnelles doivent être renforcées – y compris en termes de gouvernance, de primauté du droit et de respect des contrats – ainsi que le respect des droits de propriété intellectuelle pour recueillir les avantages des transferts de technologie. Tous les types de transfert de technologie au sein des CVM dépendent d'un certain type de relation juridique entre la source et le destinataire;

b) Il convient de s'ouvrir aux IED car c'est l'un des vecteurs les plus importants et les plus profitables pour le transfert de technologie au sein des CVM. Dans de nombreux pays, des restrictions excessives subsistent, en particulier dans les services. Un assouplissement approprié des règles régissant l'investissement étranger – qui comprend l'établissement de limites à la propriété étrangère et aux formes juridiques – peut encourager les partenaires des CVM et les grandes sociétés étrangères à renforcer leurs relations avec les entreprises locales, y compris par des transferts de technologie;

c) Les pays en voie de développement doivent toujours adopter une attitude ouverte à l'égard du commerce international, en particulier dans le cas des intrants intermédiaires et des biens d'équipement. Une politique commerciale libérale facilite les mouvements des marchandises introduisant des technologies qui leur sont incorporées;

d) Le capital humain doit être développé pour améliorer la capacité des entreprises à absorber le transfert de technologie. Pour assurer la pleine efficacité du transfert de technologie, les nouvelles machines ou techniques doivent être comprises et intégrées ainsi que potentiellement adaptées aux conditions nationales, tant par les travailleurs que par les ingénieurs locaux.